

Sujet : [INTERNET] Observation sur l'enquete publique ses 3 chronolignes

De : JEAN FRANCOIS HOGU

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 04/04/2024 09:44

Bonjour Monsieur le Commissaire enquêteur

La création de ces trois lignes Chronolignes sont nécessaire aux déplacements des citoyens dans les différentes communes de le Mans Métropole et de Changé.

Je reviendrai sur l'aménagement de la ligne C6 ayant un parcours commun avec la C5 sur l'avenue Bollée.

Vouloir faire une avenue à l'américaine sur Bollée en supprimant tous les arbres dans une artère Canyon ou les règles des permis de construire permettent de remplacer les maisons individuelles par des ensembles immobiliers.

Le choix des habitants a été de vivre avec des arbres atténuant le bruit de la circulation automobile et de la pollution surtout en période chaude.

Le Mans Métropole reconnaît qu'il ne sait pas aménager le trottoir de l'avenue Bollée jusqu'à maintenant depuis des décennies en protégeant les arbres , ce n'est pas en récréant des places de parking à la place des arbres : espace qui doit être rendu à la nature et à la biodiversité e »n ville.

La voirie doit servir à la mobilité pas aux véhicules ventouses .

Pour la ligne C6, l'aménagement du rond point Boulevard Cugnot avec le boulevard des Etats Unis plus petite en largeur qu'une rue normale est incompréhensible. La station de bus avec quais séparé de la circulation doit être installé en amont du rond point au milieu des deux quartiers des Sablons vu l'espace actuel du boulevard Cugnot.

La traversée des piétons doit être favorisée et sécurisé. Le stationnement lors de l'arrêt sur le boulevard des Etats Unis va bloquer le rond point en venant du centre ville et rendre celui-ci accidentogène pour les piétons, les enfants et les personnes à mobilité réduite.

Sur cet itinéraire , l'aménagement du rond point de l'Espal ainsi créée avec un stop venant de la rue de Roumanie à côté d'école va augmenter le mécontentement des riverains.

Actuellement déjà de nombreux automobilistes empruntent la rue de Sicile comme itinéraire évite bouchon en particulier ceux venant de Papéa , de Logis de l'Huisne et les petits malins qui ne supportent pas le ralentissement sous la voie ferrée.

Cette rue de Sicile appartenant au domaine privé des lotissements est devenue un itinéraire alternatif en sens unique non adapté .

La vitesse n'est pas limitée et les trottoirs servent de stationnement aux voitures .

Pour éviter ce problème , il suffit d'inverser le sens unique de la rue d'Estérel vers la rue du Danemark et de limiter la vitesse en créant une zone de rencontre ou les habitants et les enfants de ces lotissements pavillonnaires pourront circuler en sécurité comme la rue d'Ecosse actuelle.

L'augmentation de passage des bus C6 va bloquer le cheminement au niveau de l'arrêt du tramways Espal et du réaménagement du centre commercial : quelle réponse est envisagée .

Un bon point est l'aménagement de sécurité du nouvel arrêt au niveau de l'abbaye de l'Epau et de la limitation de la vitesse dans cette ligne droite.

Bien Cordialement

Jean François HOGU

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows



Sans virus. www.avast.com